DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE

Rapport retraçant les actions de développement

social urbain concernant l'exercice 2010

Dans le cadre de la loi 2007-1822 du 24 décembre 2007 - article 139, les communes bénéficiaires de la dotation de solidarité urbaine doivent établir un rapport retraçant les actions de développement social urbain qu'elles mettent en œuvre et les conditions de leur financement.

En 2010, la ville de Rouen a perçu au titre de la Dotation de Solidarité Urbaine un montant de **2.339.839** €. Cette somme a permis de financer des actions relevant du développement social urbain.

Le présent rapport a pour objet de rappeler les principales actions menées au cours de l'année 2010 dans ce domaine.

SOMMAIRE

 I – La direction de la Solidarité et de la Cohésion Sociale, acteur majeu oeuvre des actions en matière de développement social urbain 	
II – Une prise en considération transversale du développement social urb services de la Ville	4.0

I – La direction de la Solidarité et de la Cohésion Sociale, acteur majeur de la mise en oeuvre des actions en matière de développement social urbain

Positionnée dans le pôle Proximité Citoyenneté, Solidarité, la Direction de la Solidarité et de la Cohésion Sociale est chargée de mettre en œuvre la politique sociale et solidaire de la Ville.

Elle regroupe l'ensemble des services assurant des actions et des missions sociales y compris celles du Centre Communal d'Action Sociale.

Les principales missions des services de la direction sont les suivantes :

- Accompagner et aider les habitants en situation de grande précarité en favorisant leur insertion sociale
- Corriger les inégalités territoriales dans une logique de cohésion sociale
- Favoriser l'emploi, la formation et l'insertion professionnelle en particulier des jeunes rouennais
- Favoriser l'accès à un habitat durable et au logement de droit commun
- Permettre l'accès à la santé, aux droits, aux nouvelles technologies, à la citoyenneté
- Favoriser la création de liens sociaux
- Elaborer et assurer le suivi de la politique municipale en faveur des personnes âgéesautonomie- liens intergénérationnels
- Gérer, améliorer et créer des services et des établissements pour personnes âgées

Cette direction oeuvre donc très fortement en matière de développement social urbain à travers les différentes actions qu'elle met en oeuvre, en direction des territoires les plus fragiles de la Ville (les Hauts de Rouen et Grammont en particulier) et des habitants les plus vulnérables.

Les missions développées par la Direction de la Solidarité et de la Cohésion Sociale, se déclinent de la façon suivante:

A- Accompagner et aider les habitants en situation de grande précarité en favorisant leur insertion sociale

Les unités de Travail Social:

Elles initient la politique de solidarité communale : 1299 aides communales attribuées pour un budget de 161 194 €.

L'aide apportée est sur les charges courantes : 30 % pour le loyer, 17 % pour le mobilier de première nécessité, 9 % pour l'alimentaire en complément des inscriptions à la Banque Alimentaire et de la distribution de chèque accompagnement personnalisé pour un montant de 19 550 €, 14 % pour la prise en charge d'électricité.

C'est aussi 108 nuitées d'hôtel accordées, la majorité étant attribuée en cas d'incendie.

Une UTS est implantée sur les Hauts de Rouen (5,5 ETP) ; une autre est implantée à proximité du quartier Grammont (5,5 ETP). Ces deux UTS jouent un rôle très important en matière d'accompagnement social des habitants des territoires ZUS, et ceci en cohérence et complémentarité avec les travailleurs sociaux du Département.

Favoriser l'accès à la citoyenneté :

Le service domiciliation est un service de proximité constituant la première étape pour l'accès aux droits pour les personnes en situation de rupture. 467 personnes ont été domiciliées au C.C.A.S avec une file active permanente d'environ 270 personnes, soit 3879 passages pour prendre le courrier.

Améliorer les accueils de jour:

Les accueils de jour jouent un rôle essentiel dans l'accompagnement des plus exclus de la commune et ont un rôle important en matière d'aide alimentaire. La répartition des accueils pour l'année 2010 s'est faite comme suit :

- -La Chaloupe a accueilli 657 personnes et servi 8009 repas ;
- -L'Escale a accueilli 202 personnes et servi 2962 repas ;

La Pause a servi 9783 repas

B-Corriger les inégalités territoriales dans une logique de cohésion sociale :

Assurer la mise en œuvre du volet social du GPV :

Le volet social du GPV était jusqu'à fin 2009 confié au GIP GPV. A partir de 2010 cette mission a été transférée au service Cohésion Territoriale de la DSCS.

En 2010 le travail réalisé a porté sur l'élaboration de la programmation annuelle du CUCS en lien avec la CREA, mission nécessitant d'apporter un soutien aux porteurs de projets pour l'élaboration de leurs projets et dossiers. En ce qui concerne le CUCS, l'année 2010 était une année de prolongation de la première génération des CUCS 2007-2009; la Ville a obtenu le maintien de la participation de l'Etat mais cela suite à de nombreuses démarches techniques et politiques. Jusqu'à la fin de l'année 2010 de nombreuses incertitudes ont demeuré quant aux modalités de poursuite des CUCS à partir de 2011.

Par ailleurs a été élaboré au cours du deuxième semestre un projet social de territoire en direction des Hauts de Rouen et Grammont. Il s'agit là d'une démarche globale contribuant à la mise en dynamique des différents acteurs intervenant sur ces territoires en matière de développement social.

Sous la conduite du chef de projet s'est organisé le travail partenarial sur les territoires, le renfort les liens avec les autres services de la Ville, avec les délégués du Préfet, de nouveaux secteurs qui étaient jusqu'ici peu mobilisés sont désormais sollicités (ex: sport).

Par ailleurs, le service a apporté un soutien fort à la Direction du Développement Culturel sur l'organisation des rencontres des mémoires urbaines (événement concluant et valorisant les travaux de mémoire effectués dans le cadre du GPV) programmées en avril 2011, nécessitant un travail préparatoire conséquent depuis 2010. De même, le service est intervenu en soutien de la Direction du Développement Culturel pour l'organisation des deux grands temps évènementiels organisés chaque été sur les Hauts de Rouen: Ecran Total et les Arts des Hauts.

Enfin il est à noter la poursuite du partenariat en 2010 avec la Caisse d'Allocations Familiales autour des antennes sociales CAF implantées sur les Hauts de Rouen et Grammont cofinancées par la Ville, le cofinancement de 10 postes adultes-relais associatifs implantés sur les territoires ZUS, l'animation du Collectif animation des Hauts de Rouen qui regroupe une quinzaine d'acteurs associatifs et institutionnels sur les Hauts de Rouen et qui organise chaque année la journée de la femme et la fête de quartier.

C-Favoriser l'emploi, la formation et l'insertion professionnelle en particulier des jeunes rouennais :

Le service Emploi et l'Insertion Professionnelle :

Il se distingue en deux secteurs :

- ▶ Accueil et accompagnement des publics : services et projets de la Maison de l'Emploi et de la formation, 100 Chances 100 Emplois, Rencontres Emploi et Alternance...
- ▶ Développement et diversification de l'offre d'insertion et d'emploi : diffusion des outils d'insertion via les marchés publics, Équipes de proximité, accompagnement à la création d'entreprise, développement du réseau d'entreprises...

Sur la partie « accueil et accompagnement des publics » visant l'emploi ou la qualification, la MEF a réalisé **16432** accueils et **6641** prestations d'accompagnement ¹ assurées par les services municipaux en 2010 pour environ **2500 personnes distinctes**.

Quartier de résidence des publics fréquentant les services d'accompagnement :

	Grand Mare	Lombardie	Sapins	Châtelet	Rouen RD+RG	Hors commune
Equipe Emploi Insertion	32%	31%	18%	9%	10%	so
Atelier CV	19%	22%	17%	17%	12%	13%
Etablissement Public Numérique 276	21%	15%	11%	7%	22%	24%
Centre Documentaire	58%				21%	21%

Répartition des accueils par croisement âge/sexe :

Profils des publics: 55 % de femmes – 45 % d'hommes

49 % de jeunes de moins de 26 ans

.

Les prestations de formation (APP de Média Formation, EPN 276, Atelier de Construction de Projet..), les personnes accompagnées dans le cadre de mesures spécifiques du SPE (CIVIS, PLIE, PPAE,), les groupes de stagiaires, les personnes <u>autonomes</u> dans leur recherche d'emploi (consultation des offres affichées ou sur Internet, documentation libre...) et les professionnels utilisateurs des services de la MEF ne sont pas comptabilisés dans les prestations d'accompagnement.

MOIS	ACCUEILS				ACCOMPAGNEMENTS		
	Hommes	5	Femme	es Total			Accompagnements autres services hors
	- de 26 ans	+ de 26 ans	- de 26 ans	+ de 26 ans	accueils/mois	Services rendus à l'accueil	mesures spécifiques : Atelier CV + centre documentaire + Equipe Emploi Insertion (le matin)
Total	3610	3791	4574	4457	16432	1412	5229
l'année 2010				Total accompagnements :			
						6641	
Comparatif 2009	4057	4077	4676	4833	17643	1371	4722

Accueil et accompagnement des publics :

La Maison de l'Emploi et de la Formation a rendu 1412 services (envoi de candidatures emploi par télécopie, traduction de courriers, mise à disposition d'un téléphone pour des démarches emploi, orientation vers un service compétent etc...) et assuré 5229 entretiens d'accompagnement à l'emploi et/ou à la formation répartis entre l'Équipe Emploi Insertion, l'atelier CV et le Centre documentaire.

Le projet 100 Chances 100 Emplois depuis son démarrage en 2007 a intégré 106 jeunes : 53 d'entre eux sont en sortie positive (soit 50%) avec un délai d'insertion moyen de 7 mois. Cette action a connu une embellie en 2010 avec 20 sorties dites positives. En 2010, 80 jeunes ont été reçus en entretien préalable à l'entrée dans le dispositif, 38 ont suivi le « sas de préparation », 28 ont finalement intégré l'action et 6 sont en sortie positive avec un délai d'insertion moyen de 6 mois.

Les rencontres « Emploi et Alternance » organisées le 29 avril 2010, cette deuxième édition élargie au territoire communal a accueilli 33 entreprises et 1200 jeunes rouennais âgés de 16 à 30 ans. Un bilan partiel fait état de 33 embauches effectives (50% de retour des entreprises seulement). Un dispositif d'évaluation sera confié à un prestataire externe pour l'édition 2011.

Durant l'automne 2010, ont été préparés et validés: le Plan Local d'Application de la Charte Insertion (PLACI) de l'ANRU.

► Développement et diversification de l'offre d'insertion et d'emploi :

La mission de développement de l'offre d'insertion a permis de dégager 106 719 heures d'insertion pour 56 opérations réalisées dans le cadre de l'ANRU, de 2006 à 2010 : 311 personnes ont été concernées pour 366 contrats de travail (66,7 ETP) afférents à la clause d'insertion. 220 sont rouennaises dont 112 résidant sur une zone urbaine sensible rouennaise.

En 2010, 19 019 heures d'insertion ont été réalisées à travers 12 opérations de rénovation urbaine, soit 12 équivalent temps plein. Sur 37 personnes concernées, 27 sont rouennaises dont 21 résidant sur une ZUS rouennaise.

Les « Équipes d'intervention de proximité » ont permis de dégager 4938 heures d'insertion au bénéfice de 52 personnes issues des Hauts de Rouen dont 32 jeunes de moins de 26 ans, lesquelles ont travaillé sur 18 opérations en 2010. Cette action a nécessité 1162 heures d'encadrement cette année.

La mission d'appui à la création d'activité : 32 projets ont été accompagnés en 2010 dont 11 ont bénéficié d'une aide financière directe de 3482 € en moyenne.

Les Régies de quartier (Hauts de Rouen et Rouen-Grammont) ont bénéficié d'un accompagnement sur leur volet économique et social, cet accompagnement se poursuivra en 2011 pour les aider à déterminer la qualité de leur gestion, à améliorer la qualité de leurs prestations, à faciliter la relation client/fournisseur, à se positionner sur des marchés publics et à mutualiser certaines fonctions et matériels.

D-Favoriser l'accès à un habitat durable et au logement de droit commun :

L''Unité d'Insertion par le Logement

La Passerelle: 36 personnes ont été hébergées, 16 ménages sont sortis en 2010 dont 13 ont accédé aux logements autonomes.

Le service logement :

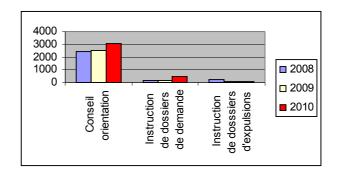
Objectif opérationnel 1 : ACCUEIL

Hausse du nombre de personnes reçues par Les indicateurs : suivi du public rapport à 2009.

Forte augmentation des appels téléphoniques.

Le service est très sollicité pour aider, accompagner dans les démarches et dans le suivi des demandes.

La précarité augmentant chez les ménages reçus, les entretiens deviennent plus longs et plus diversifiés dans les sujets (suivi social, démarches administratives et juridiques, lutte contre les exclusions,...)



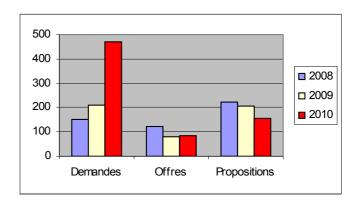
Objectif opérationnel 2 : CONTINGENT

Perte de 1000 logements sur le contingent suite à la mise à jour des conventions avec les bailleurs.

Sur un total de 1000 logements, seulement 7 logements contingentés se libèrent par mois, pour 27 dossiers instruits.

On note un public très exigeant, refusant régulièrement des logements.

Les indicateurs: Suivi offre et demande du contingent

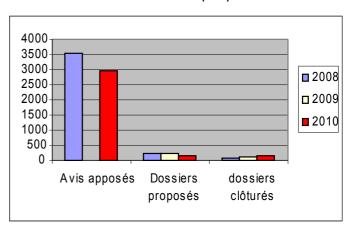


Objectif opérationnel 3 : PEUPLEMENT

Le service a connaissance de toutes les demandes examinées sur le parc social de Rouen. Un avis est systématiquement donné aux commissions d'attributions des 13 bailleurs sociaux (par acte de présence, par fax, par internet...) avec une vigilance accrue quant au peuplement par quartier.

Le travail de soutien et de suivi des dossiers se fait quotidiennement avec tous les partenaires.

Les indicateurs : Actions sur le peuplement



E-Permettre l'accès à la santé, aux droits, aux nouvelles technologies, à la citoyenneté :

Atelier Santé Ville:

L'année 2010 a été marquée par la redynamisation de l'ASV suite à l'internalisation de la mission au sein de la Ville (création du poste et recrutement de la coordinatrice en septembre 2009); afin de remobiliser l'ensemble des partenaires l'accent a été mis en 2010 sur l'organisation de nombreux évènementiels en lien avec les priorités de l'ASV, tant en faveur des territoires des Hauts de Rouen que de Grammont: organisation de forums santé sur chacun de ces territoires, relais de différentes journées nationales ou internationales (journée du sommeil, octobre rose, journée mondiale de lutte contre le sida), l'organisation de quatre actions de sensibilisation aux soins bucco-dentaires, l'animation d'ateliers de santé (23), l'organisation d'une formation-action sur les addictions à destination des professionnels, l'animation de 3 groupes de travail, le renforcement du réseau de l'ASV.

Le public a répondu présent, souvent enthousiaste. Environ 1000 personnes touchées sur les différents évènements; public en grande majorité issu des Hauts de Rouen et Grammont.

La Cyber-base:

2010 représentait sa deuxième année pleine de fonctionnement. Sa fréquentation se stabilise avec une amélioration du taux d'occupation de la salle de consultation et des ateliers

On constate une augmentation de la fréquentation par des habitants des Hauts de Rouen au cours de l'année. La mise en place « d'accueils spécifiques jeunes » en 2010 a trouvé son public.

L'équipe de la Cyberbase a fait évoluer son programme pédagogique au fil de l'année afin de coller au mieux à l'évolution des demandes du public.

La Cyberbase a développé un nouveau service qui répond à une attente des usagers des Hauts de Rouen en particulier: accompagnement du public dans les démarches administratives en ligne (447 accueils)

L'ancrage de la Cyberbase sur le quartier et la Ville a aussi été conforté, notamment à travers des projets partenariaux avec différentes structures: APMAR, Mer et Campagne, APEER, APAJH, CPJ, conseils de quartier, Maison des Aînés, le Petit Prince, participation à la journée parentalité.

11657 accueils en 2010 dont 6662 sur l'espace de libre consultation (taux d'occupation : 72%), 4045 en ateliers, 905 en accueils de groupes constitués ; 74 % des usagers sont issus des Hauts de Rouen, 17 % hors commune, 63 % sont retraités au inactifs.

La Maison de Justice et du Droit :

La Maison de la Justice et du Droit a accueilli 8243 personnes en 2010 dont 7192 effectués par les permanents ; 64 % des usagers sont Rouennais, 24 % habitent les Hauts de Rouen. La fréquentation a augmenté de 14% par rapport à l'année 2009.

Les principales demandes des utilisateurs ont porté sur le droit civil (surtout le droit de la famille), le surendettement, les problèmes liés au logement, à la consommation, au travail, au droit des étrangers.

La permanence de la HALDE installée fin 2009 a rencontré un vif succès (92 personnes reçues); les permanences les plus fréquentées sont restées celles des avocats (397), du droit des étrangers (148 sur 6 mois), de la Confédération syndicale des familles (97), du délégué du Médiateur de la République (108). A noter, toujours l'absence d'un conciliateur de justice.

La MJD a organisé ou participé à des actions d'information collectives (intervention auprès de parents dans le cadre des actions sociales de la Caf Grammont, accueil d'élèves du lycée Flaubert, d'étudiants Erasmus, intervention sur les violences conjugales...).

La MJD a aussi réalisé une « rubrique Info-Conso » avec la Radio HDR et la Confédération Syndicale des Familles (centre de défense des consommateurs) sur différents thèmes (les nouvelles mesures du surendettement, le crédit à la consommation, les offres de téléphones portables, le démarchage à domicile…).

F- Favoriser la création de liens sociaux

Assurer un rôle de médiation sur les secteurs le plus fragiles

La Ville de Rouen est dotée d'une équipe de médiateurs sociaux qui interviennent sur trois axes:

- –la proximité et le dialogue,
- -la conciliation
- -la dissuasion

Ces missions se sont déclinées de la façon suivante:

- -animation de réunions tranquillité publique et mise en application de certaines décisions (interventions dans les cages d'escalier, rondes nocturnes, prise de contact avec des habitants dans le cadre de problèmes de voisinage)
- -présence et régulation sur différents évènements (inaugurations du RHE, IBS, résidence d'artistes, Simone de Beauvoir, festival des Arts des Hauts, cinéma en plein air, fête de la Saint Jean, présence sur le terrain les soirs de la période du Ramadan, de Noël, du nouvel an...)
- -intervention en soutien à certains services par rapport à des publics difficiles (CCAS, CMS) dont une intervention renforcée en fin d'année au sein du pôle culturel Grammont afin de faciliter l'appropriation par les habitants du quartier et notamment les plus jeunes de ce nouvel équipement
- -animation des cellules de veille des collèges des Hauts de Rouen et intervention sur certaines situations,
- -présences régulières sur le terrain (passages sur le marché du Châtelet, visites aux commerçants, passage sur les sites sensibles...)
- -formation de 15 élèves médiateurs (+6 à la rentrée de septembre 2010) à l'école Debussy et coordination de ce projet

Les centres sociaux :

La Ville, la Caisse d'Allocations Familiales et le Conseil Général ont engagé depuis plusieurs années un accompagnement concerté des centres sociaux associatifs. Début 2010, une convention cadre entre les trois financeurs et chaque centre social a été signée pour trois ans, ainsi qu'une convention d'objectifs entre la Ville et chaque centre social. Des rencontres avec les centres sociaux sont organisées au moins deux fois par an pour faire le point sur leur activité et situation financière ; ce suivi est renforcé en fonction de l'actualité des centres.

Soutien à la prévention spécialisée:

En 2010 un travail important de remise à plat de la prévention spécialisée a été engagé par le Conseil Général en prévision de la préparation de nouvelles conventions cadres avec les structures chargées de la mise en œuvre de cette mission. Le service Cohésion territoriale a participé aux différents temps de travail sur le référentiel de la prévention spécialisée puis sur l'élaboration des conventions, des fiches d'orientations et de la méthode d'évaluation. La nouvelle convention cadre passée entre le Département, la Ville et l'AREJ a été signée pour la période 2010-2014.

Création de manifestations solidaires :

oMacadam and Co, festival des gens de la rue en septembre destiné à sensibiliser le public envers les personnes en situation de très grande précarité a vu sa 3ème édition se dérouler les 10et 11 septembre 2010, copiloté par la Ville et l'Autobus S.A.M.U. Social. Pour la 1ère année un café citoyen a été organisé sur le thème « Être à la rue : Quelles réalités ? Quelle solidarité ? »

oLe réveillon solidaire est le point d'orgue des actions d'accompagnement des plus en difficultés, suivis tout au long de l'année. 386 personnes ont savourées ce moment dont 85 enfants. Le réveillon solidaire est copiloté par la Direction de la Solidarité et de la Cohésion Sociale, la Direction des Manifestations Publiques et la Direction des Relations Publiques. Il associe les partenaires associatifs mais aussi mobilise la solidarité des entreprises, des commerçants, des Rouennais qui contribuent à la réussite de ce moment de joie pour les plus en difficultés.

oLe marché de Noël a accueilli des chalets solidaires dont 20 associations ont participé.

Poursuite de l'Action Loisirs Vacances :

42 Rouennais ont pu partir à Guidel sur une semaine. L'objectif est de favoriser l'épanouissement des personnes, tisser des liens et de favoriser l'émergence de profils.

Journée porte ouverte à l'Atelier meuble :

Elle a été organisée le 22 octobre. Elle a permis la rencontre des bénéficiaires avec les partenaires, les associations et les acteurs des Hauts de Rouen pour favoriser les liens avec l'Atelier.

L'Atelier meuble, c'est 430 meubles restaurés et emportés par les 52 personnes ayant fréquenté l'atelier.

C'est aussi la découverte des musées de Rouen, de la peinture, de la musique lors des méridiennes, lors des sorties hebdomadaires du vendredi après-midi.

G- Élaborer et assurer le suivi de la politique municipale en faveur des personnes âgées, autonomie, liens intergénérationnels :

Élaboration de la politique municipale en faveur des personnes âgées :

Validé par la Municipalité en juillet 2009 il s'organise en 4 axes majeurs :

- Axe 1 : Prévenir et lutter contre l'isolement des personnes âgées Favoriser les échanges intergénérationnels
- Axe 2 : Favoriser la mobilité des personnes âgées et faciliter leurs déplacements
- Axe 3 : Accompagner le parcours résidentiel des personnes âgées
- Axe 4 : Assurer le bien être et faciliter l'accès aux soins grâce à des actions de prévention, dépistage et de prise en charge

Pour répondre aux différents objectifs de la politique municipale, de nombreuses actions ont été réalisées.

En collaboration étroite avec le service en faveur des personnes âgées du CCAS ces objectifs de la politique municipale ont été mis en oeuvre. Il s'agira d'ailleurs en 2011 de regrouper sur un seul et même programme les activités proposées par la Maison des aînés et par les résidences de la ville. Cela permettra à la fois de multiplier l'offre d'activités, mieux faire connaître les résidences et les animer encore davantage.

En 2010, **163 activités** ont été proposées tout au long de l'année (141 en 2009), ce qui représente 13 à 14 animations en moyenne par mois.

Axe 1: prévenir et lutter contre la solitude des personnes âgées :

Les activités mensuelles :

Les cafés des échanges, les activités ludiques et culturelles (lectures publiques, conférences...), les ateliers d'informatique et Internet, dans le cadre de Rouen Impressionnée, des ateliers peinture, quelques échanges entre générations avec la participation du Conseil Municipal des enfants et du Contrat partenaires jeunes.

La sortie solidaire :

Les 6, 8 et 9 Juillet, 150 personnes ont bénéficié d'un repas et d'une visite au Château de Vascoeuil. Grâce à un fort investissement des bénévoles, des associations et du CLIC, beaucoup d'aînés fragilisés (socialement et/ou financièrement) ont pu profiter d'une journée de fête, qu'ils n'auraient pas eu sans cet accompagnement.

Le Plan Canicule:

840 personnes se sont inscrites (contre 505 en 2009 et 289 en 2008), dont 160 ont été recensées prioritaires.

Il faut noter que les moyens du CLIC ou de la mission ville n'ont pas permis de rappeler les personnes repérées comme prioritaires lors des périodes de grand froid de décembre 2010. Il s'agira l'année prochaine de revoir l'opportunité de proposer cette veille tout au long de l'année.

Au niveau des services de la Ville :

La police municipale, la Cyber base, le Contrat Partenaire Jeune, le Conseil Municipal des Jeunes, les bibliothèques municipales, les Musées, le service Espaces Verts, le CLIC des

Aînés et Rouen Seniors sont intervenus sur des actions de prévention, d'information, de loisirs et de rencontres intergénérationnelles.

Concernant les partenaires « extérieurs » :

Le Pôle Retraite Active de la CARSAT (anciennement CRAM), le centre de Prévention Renouvance, certains services de Préfecture, ou encore l'association du Petit Patrimoine Rouennais ont animé des réunions d'information autour de problématiques médicales, juridiques ou culturelles.

Les Manifestations en faveur des aînés :

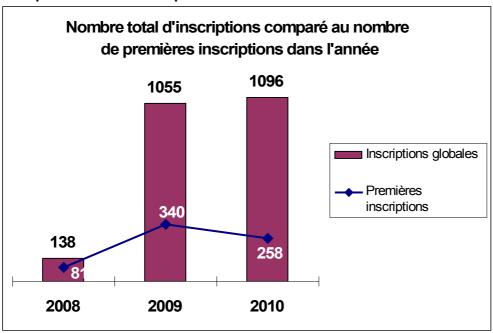
Les Manifestations « Grand Public » :

Quatre spectacles ou thés dansants ont été proposés gratuitement aux aînés rouennais.

L'opération Colis de Noël :

Près de 8000 coffrets gourmands distribués dans 13 sites de la ville et 8 résidences pour personnes âgées et 950 coffrets toilette distribués dans les EHPAD situés à Rouen. Il faut également noter une participation croissante des aînés et de leur famille pour animer la Maison des Aînés.

Quelques chiffres: inscriptions aux animations



Des activités ont donc été organisées sur les lieux suivants :

- Relais Info Famille, près de la Mairie annexe du centre Saint Sever, pour la Rive Gauche
- Centre Malraux, pour toucher les habitants des Hauts de Rouen*
- Des activités sont également proposées au sein des résidences de la Ville de Rouen. Cette localisation a l'avantage de toucher les résidents mais aussi de faire connaître ces résidences et leurs services souvent mal connus du grand public.

D'autres sites ont été utilisés selon l'intervenant ou la conférence : CHU, Maison des Associations, Mutualité Française...

Axe 2: Favoriser le transport et les déplacements des personnes âgées

L'année 2010 n'a pas réellement permis de développer l'axe 2 de la politique municipale concernant le déplacement des Aînés.

Il s'agira en 2011 de réfléchir aux déplacements des personnes âgées et ceci notamment dans le but de faciliter leurs accès aux activités proposées par la ville, mais aussi pour faciliter leur quotidien (faire les courses, aller chez le médecin... de manière autonome).

Axe 3 : Accompagner le parcours résidentiel des personnes âgées

Rencontre-débat sur les lieux de vie :

Une rencontre débat sur le thème des lieux de vie des personnes âgées a eu lieu en avril 2010, en lien avec le CLIC des Aînés, qui a démontré la nécessité de développer ces rencontres-débats dans différents établissements pour personnes âgées de la ville. Un « forum logement » est par ailleurs prévu sur la période 2011/2012.

Démarche qualité des services à domicile :

Accompagnée par l'ARACT (agence régionale l'amélioration des conditions de travail), une démarche avait été engagée fin 2009. Elle a pu être prolongée jusqu'à décembre de 2010 avec 5 journées de préparation à la démarche de certification des services à domicile. La préparation à la certification va s'effectuer maintenant tout au long de l'année 2011 avec conjointement une demande de renouvellement de l'agrément qualité.

Réhabilitation/reconstruction des résidences :

Mise en œuvre de la nouvelle convention tripartite à l'EHPAD La Pléiade. A partir du 1^{er} janvier, la deuxième convention tripartite (Etat, Département et CCAS) a été effective. Après deux ans de négociation, les projets de travaux (mise aux normes du SSI – système de sécurité incendie-, restructuration des chambres à deux lits, etc...) entrent dans la phase de mise en œuvre, avec l'assistance des services de la Ville (Bâtiments et Systèmes d'information).

Cette nouvelle convention renforce aussi les moyens humains de l'établissement : 2 postes pérennisés pour la nuit, extension du temps de la psychologue (+0,20) et mi-temps supplémentaire à l'accueil.

- Programmation des travaux de réhabilitation des quatre autres résidences.
- Début de construction d'une nouvelle résidence de 76 logements « Rose des Sables » à proximité de la gare. L'ouverture début 2012.

Axe 4 : Assurer le bien être et faciliter l'accès aux soins grâce à des actions de prévention, dépistage et de prise en charge

La Santé :

Le programme d'animation de la maison des aînés propose très régulièrement des conférence ou ateliers sur des thèmes de la santé.

Deux journées d'information sur la maladie d'Alzheimer et une sur l'aide aux aidants familiaux ont également été organisées par le CLIC en partenariat avec le CHU, la CARSAT, la Fondation Novartis, les caisses de retraites complémentaires...

Accès aux droits

Dans le cadre d'un partenariat avec le Centre Départemental d'Accès aux Droits (CDAD), le CLIC mettra en place des cycles de conférences sur des thématiques juridiques à destination des personnes âgées telles que la protection des majeurs incapables, l'obligation alimentaire, le droit de succession...

<u>Création de l'équipe spécialisée Alzheimer</u> :

Le SSIAD, à la demande des services de l'Etat (ARS : agence régionale de santé), a développé une nouvelle unité expérimentale dans le cadre de la mesure 6 du plan Alzheimer qui prévoit la création de 500 équipes spécialisées sur le territoire national.

L'équipe mobile a été créée après validation du projet par le Conseil d'administration du CCAS le 15 juillet 2010. Elle a été opérationnelle à compter d'octobre. Les prestations peuvent concerner plus de 160 personnes par an.

H - Eléments financiers relatifs à la Direction de la Solidarité et de la Cohésion Sociale:

La direction est composée d'un effectif total de 232 ETP dont

37 agents municipaux, 192 agents du CCAS, 3 salariés du GIP/GPV rattachés à la DSCS.

La subvention de la Ville au CCAS a été de 3 605 780 € en 2010.

La masse salariale de la Direction de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (agents municipaux exclusivement) a représenté en 2010 un coût de 1 441 617,61€.

Les autres principaux postes de dépenses de la DSCS étaient:

dépenses de fonctionnement des services municipaux de la DSCS: 257 728€

Les subventions accordées au associations du secteur social en 2010:

subventions au centres sociaux: 615 908€

subventions aux associations à caractère social: 347 031€

subvention prévention spécialisée: 145 000€

Les recettes obtenues en 2010 par la DSCS: 90 326,93€

II – Une prise en considération transversale du développement social urbain au sein des services de la Ville

Si la Direction de la Solidarité et de la Cohésion Sociale est la direction de la Ville qui œuvre majoritairement en matière de développement social urbain, c'est de façon transversale que cette dimension est prise en considération par les services de la Ville.

Il est à rappeler que la Ville de Rouen a bénéficié d'un Grand Projet de Ville pour ses territoires en zones urbaines sensibles : les Hauts de Rouen et Grammont.

En 2001 la Ville et ses partenaires ont souhaité mettre en place un Groupement d'Intérêt Public pour le Grand Projet de Ville chargé de mettre en œuvre à la fois le volet urbain et le volet social.

Afin de garantir la pérennisation et l'appropriation des missions développées par l'équipe du GIP GPV, les services de la Ville reprennent à leur compte progressivement ces missions.

Cela a été le cas en 2010 du pilotage technique du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (comme vu dans la partie 1) mais aussi du Programme de Réussite Educative ou encore des actions culturelles qui avaient été portées par le GIP GPV (Arts des Hauts, cinéma en plein air).

Le GIP GPV a continué à assurer certaines missions en 2010, notamment la gestion urbaine de proximité et l'animation d'une équipe projet GPV pluridiscplinaire (regroupant agents municipaux et salariés du GIP GPV). Mais ces missions ont vocation elles aussi à être reprises progressivement d'ici fin 2012 par les services de la Ville.

Cette évolution répond à la volonté municipale que les territoires ZUS de la Ville soient considérés par l'ensemble des services de la Ville comme des territoires à investir et non plus des territoires réservés à certains professionnels. Il s'agit ainsi de contribuer à « banaliser » l'image de ces quartiers et à mieux les intégrer au reste de la Ville tout en maintenant des dispositifs exceptionnels supplémentaires du fait de leur fragilité qui reste avérée.

A- le Programme de Réussite Educative :

Depuis septembre 2009, le Programme de Réussite Educative de Rouen est rattaché aux missions de la Direction des Temps de l'enfant de la Ville de Rouen. Le pilotage et la mise en œuvre du PRE sont désormais sous la responsabilité de la chef de service Education.

L'équipe dédiée au Programme de réussite éducative s'est retrouvée presque au complet sur l'année 2010, avec un congé pour maladie de la Coordonnatrice des territoires des Hauts de Rouen survenu au mois de décembre 2010.

RAPPEL DES OBJECTIFS 2010 DE LA CONVENTION

Nous reprenons ici les objectifs annoncés dans le projet 2010 et déclinons les résultats au regard de ces objectifs opérationnels.

LES THEMATIQUES PRIORITAIRES DU PRE DE ROUEN POUR 2010

1- Valoriser les capacités et les aptitudes de l'enfant :

- Accompagner dans l'apprentissage de la lecture,
- Favoriser l'intégration par la maîtrise de la langue et l'ouverture culturelle,
- Permettre l'accès à des activités sportives ou culturelles,
- Apprendre à vivre ensemble.

2- Eviter les ruptures dans le parcours de l'enfant :

- Accompagner l'enfant sur les périodes de transition dans son parcours scolaire,
- Permettre à l'enfant de bénéficier d'un soutien scolaire adapté,
- Favoriser la prise en charge sanitaire et/ou psychologique de l'enfant en cas de besoin,
- Aider les adolescents à se projeter vers l'avenir,
- Lutter contre la violence.

3- Aider les parents à mieux exercer leur responsabilité éducative :

- Conforter les parents dans leurs capacités éducatives,
- Les remettre en confiance avec les institutions et les orienter vers des lieux d'écoute adaptés à leurs besoins.
- Favoriser un accès familial à la culture,
- Améliorer le dialogue entre les parents et l'Education Nationale.

LES ORIENTATIONS

1- Maintenir la priorité du suivi individualisé des enfants et des adolescents en difficulté éducative

- 1/ Utiliser différentes méthodes d'accompagnement personnalisé,
- 2/ Continuer à agir sur tous les leviers qui concourent à l'épanouissement de l'enfant.
 - 3/ Développer les actions de soutien à la parentalité.

2- le renforcement de la coopération et la mise en réseau des acteurs

- 1/ Améliorer la réactivité et la proximité du Programme de Réussite Educative
 - Equipe pluridisciplinaire de soutien,
 - Groupe de Coordination Opérationnelle.
- 2/ Renforcer les liens avec les Collèges

Bilan quantitatif:

- 377 situations ont fait l'objet d'un repérage : 195 sur les Hauts de Rouen, 182 sur Grammont (269 en 2009-2010, 244 en 2008/2009, 139 en 2007/2008)
- 208 situations prises en charge dans le cadre du PRE parcours personnalisé : projet global négocié avec la famille formalisé par un écrit et signé par les partenaires (parents, enfants, opérateur et coordonnatrice PRE) peut combiner dans la durée suivi individualisé, actions spécifiques ou actions collectives préexistantes
 - 178 : actions spécifiques par petits groupes (actions construites sur mesure en fonction des problématiques)
 Actions suivies par les coordonnatrices tout au long du déroulement de l'action : suivi individualisé des enfants (identification, contractualisation avec la famille...) et fonctionnement global de l'action
 - o 30 : parcours individualisés (réponses spécifiques et dans la durée, situations plus complexes, parcours combinant plusieurs prescriptions simultanées ou dans le temps)
- 14 : situations en veille (suffisamment prises en charge ou degré de fragilité relatif)
- 14 : en cours finalisation diagnostic partagé
- 141 : non prises en charge directement par le PRE (mais diagnostic partagé + lien avec partenaires)
 - 84 : orientées vers le droit commun
 Augmentation significative de la mobilisation du droit commun cette année (positionnement du PRE au sein de la Direction des Temps de l'Enfant et lien avec les autres services municipaux)
 - 57: sorties du PRE, dont réussite dans le parcours (27 sorties, 47%), non adhésion de l'enfant et sa famille (7 sorties, 12%), cellule de veille éducative, prévention de la délinquance (6 sorties, 10%), déménagement (12 sorties, 21%), relais fin de parcours +17 ans (4 sorties, 7%), enfance en danger (1 sortie, 2%)
- majorité des effectifs : les 6-11 ans (68%) ;
- augmentation significative des effectifs des 12-15 ans (56 situations en 2010 contre 23 en 2009, 15%), grâce à la participation aux cellules de veille éducative sur HDR;
- la part des maternelles reste faible : 3-5 ans (5%) ;
- les 16 ans : stabilisé depuis 2008 avec un partenariat avec lycée Flaubert (12%)
- relatif équilibre entre garçons et filles
- l'Education Nationale reste le principal prescripteur de public (61%); les associations et les personnels des CMS sont plus actifs dans le repérage; augmentation du nombre de saisines par les familles elles-mêmes (généralement sur la scolarité de leur enfant)
- thématiques dominantes : réussite scolaire pour tous acteurs ; puis ouverture culturelle pour l'Education Nationale ; puis accès aux loisirs pour les associations, les familles et les CMS.
- 2-5 ans : les demandes portent sur l'accès aux loisirs, les apprentissages, la problématique du langage
- 6-11 ans : ensemble des thématiques, avec prédominance réussite scolaire et parentalité
- 12-15 ans : problématiques scolaires très prégnantes (médiation collège-famille, problèmes de comportement...) ; question du décrochage scolaire ; actions de remobilisation

Bilan qualitatif

- le travail de repérage et de suivi des enfants et de leurs familles donne satisfaction ; le réseau de partenaires dynamique favorise l'adaptation et l'amélioration des outils.
- place et accompagnement des parents :
 - o augmentation des saisines directes (fratries) ;
 - dialogue et réciprocité dans les échanges avec la famille pour qu'elle se sente en confiance et reconnue comme acteur majeur dans le projet de parcours (sentiment de légitimité);
 - parents associés à toutes les phases du suivi individuel ; implication des familles dans le parcours de leur enfant
 - o accompagnement vers le droit commun et mise en lien des parents avec les institutions. Des actions familles ou actions à destination des parents ont été mises en place cette année : 1 sortie famille, 1 séjour famille, 19 actions écoute et accompagnement parents, 3 suivis personnalisés, 3 actions spécifiques famille (santé/bien-être, sport en famille, mères conteuses)

Le bilan s'est avéré très positif : remise en confiance des parents dans leur rôle éducatif, qualité des relations entre les parents et leurs enfants, amélioration des relations entre les parents et les institutions.

- Orientation vers le droit commun : constat que de nombreuses familles ne se saisissent pas du droit commun

Priorité des coordonnatrices PRE = accès aux droits et mobilisation du droit commun avant toute implication du PRE

- Liens avec les partenaires du PRE :
 - Le PRE est reconnu par les partenaires et est sollicité; bonne qualité du partenariat institutionnel et associatif sur les 2 territoires
 - Le réseau de partenaires s'étoffe (place des associations : repérage, diagnostic, mise en œuvre et suivi des préconisations)
 - L'engagement des hiérarchies intermédiaires des institutions constitue un facteur de mobilisation des acteurs de terrain
 - o mise en place des équipes pluridisciplinaires de soutien sur Grammont (en attente sur les Hauts de Rouen en raison de l'absence de la coordonnatrice en fin d'année) : les acteurs de terrain qui connaissent la situation de l'enfant et de sa famille (équipes à géométrie variable), diagnostic partagé, validation de préconisations d'orientation vers le droit commun, proposition de préconisations d'actions individualisées ou de groupes de besoin (en lien avec la famille)
 - GCO commun aux 2 territoires (encadrement intermédiaire): comité technique; suivi de la mise en œuvre du PRE sur les 2 territoires, validation des préconisations d'actions individualisées ou de groupes de besoin, articulation du PRE avec les autres dispositifs sur le territoire

Enjeux :

- Réactivité des réponses (amélioration avec équipes pluridisciplinaires de soutien)
- Implication des familles : conduire les familles à être elles-mêmes des acteurs du parcours éducatif de leur enfant
- o Partenariat : mobilisation permanente des coordonnatrices pour expliquer le PRE, rassurer sur le respect des compétences de chacun...
- o améliorer le dialogue entre les parents et l'EN

CONCLUSION

L'année 2010 aura été l'année de la consolidation du PRE sur les deux territoires (Hauts de Rouen et Grammont), aussi bien en terme de structuration, de sensibilisation auprès des partenaires et d'appropriation de ce programme par les acteurs de terrain qu'en terme de prise en charge concrète et de suivi de jeunes.

Le principal acquis de la période 2010 :

- Une amélioration significative dans le partenariat avec l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire, un réseau d'acteurs qui s'étoffe de jour en jour, qu'il convient de continuer à formaliser afin de le pérenniser dans le temps au-delà des changements d'interlocuteurs,
- Une implication positive des familles dans le parcours de réussite de leurs enfants.
- Au-delà des statistiques, le PRE a su mettre en œuvre des principes d'actions novateurs avec une approche globale et individualisée mieux comprise par nos divers interlocuteurs (la famille et les partenaires).

Les enjeux du dispositif se situent autour de :

-La réactivité des réponses :

Le facteur temps est très important. Celui de la mobilisation des acteurs locaux est le plus souvent un temps long. Chaque institution a son propre rythme et il faut pouvoir le respecter si l'on veut réussir à l'impliquer. De plus, il ne faut pas considérer qu'une fois les partenaires mobilisés, le travail de mise en réseau s'arrête. Au contraire, il nécessite une attention et une impulsion constantes.

-L'implication des familles :

Depuis la mise en place du PRE, les familles se montrent volontaires et se mobilisent facilement pour agir pour l'intérêt immédiat de leur enfant. Pour autant, il est difficile de les conduire à être elles-mêmes des acteurs du changement éducatif en dépassant les prise en charges de leurs enfants par des partenaires extérieurs. Ce constat devra aboutir à une meilleure mobilisation des acteurs intervenant dans le secteur de la parentalité.

-Le partenariat :

La circulation d'informations n'est pas toujours évidente entre les différents partenaires impliqués dans le repérage. L'un des freins traditionnels de l'action publique concertée est la dispersion, la non coopération des acteurs institutionnels. Il est alors essentiel de connaître les domaines de compétence de chacun, de comprendre les logiques d'action de chaque institution, d'identifier les contraintes des uns et des autres pour permettre à chacun de mieux se reconnaître.

Il faut être aussi conscient des résistances qui peuvent apparaître à travers le PRE. Certains acteurs manifestent la crainte que le PRE vienne empiéter sur leur domaine professionnel, qu'il mette en cause leur travail ou même qu'il déroge à leur éthique professionnelle.

D'autres ne comprennent pas pourquoi on crée un nouveau dispositif alors qu'ils ont le sentiment que tout existe déjà. D'autres encore auraient préféré le renfort des équipes existantes au sein de chaque institution plutôt que la création d'un dispositif supplémentaire dont ils ne perçoivent pas a priori la plus value.

Avec le temps, la patience, une impulsion et une mise en œuvre adaptée, ces craintes s'amenuisent. Cela d'autant plus qu'un climat de confiance fondé sur la reconnaissance réciproque des missions et des compétences de chacun a pu s'instaurer depuis ses quelques années d'existence sur les deux territoires. De ce point de vue, les coordonnatrices du PRE jouent un rôle très important et doivent avoir le souci constant d'impliquer l'ensemble des acteurs concernés à toutes les étapes de la mise en œuvre du programme.

En tout état de cause, les résultats positifs constatés sont la résultante d'un travail partenarial et transversal où le PRE, au-delà de la mise en place d'une action ou d'un intervenant, a joué un rôle de coordination, d'activation, de veille permanente, de relais :

Les moyens et les coûts de la réussite éducative :

Deux coordinatrices travaillent à temps plein sur le programme de réussite éducative. La responsable du service Education consacre 30% de son temps de travail pour assurer les fonctions de chef de projet sur la Réussite éducative.

Elle s'appuient quotidiennement sur la Direction des Temps de l'Enfant pour mettre en œuvre leur mission.

Les postes sont financés par les crédits ACSE, tout comme l'ensemble des actions d'accompagnement des enfants.

La subvention de l'ACSE pour l'année 2010 a été de 299 550€.

B- Les actions culturelles développées spécifiquement sur les territoires des Hauts de Rouen et Grammont

L'accès à la culture pour tous est un des points d'appui du travail mis en œuvre par la Ville de Rouen, dans le cadre de sa politique culturelle de proximité, notamment dans les quartiers GPV.

C'est pour cette raison que les manifestations culturelles de la saison estivale sur les Hauts de Rouen, impulsées par le GIP GPV depuis plusieurs années, sont désormais pilotées par la Direction du Développement Culturel de la Ville de Rouen, la gestion administrative de ces manifestations restant sous couvert du GIP/GPV pour l'année 2010. La culture est un des leviers permettant de mobiliser à la fois les habitants de ces quartiers mais également de parvenir à inclure des habitants de la commune de Rouen, voir de son agglomération en mettant en place des événements culturels importants. Ce choix permet de faire connaître des quartiers géographiquement enclavés.

En 2010, la Ville a donc reconduit les deux évènementiels qui étaient portés par le GIP GPV jusqu'en 2009, à savoir le cinéma en plein air et le festival d'Arts de rue, les Arts des Hauts. Mais elle a également impulsé d'autres projets tel une soirée musicale hip hop destinée à mettre en valeur des groupes issus des quartiers de la Ville.

Il s'agissait de proposer des évènements complémentaires de par les publics touchés (public familial pour le cinéma et les Arts des Hauts, public jeune pour la soirée musicale). Il s'agissait également de moments festifs permettant une implication des habitants sur plusieurs niveaux : à la fois en tant que spectateurs, participants à l'organisation, artistes se produisant sur scène et sujets de documentaires projetés.

Ces événements ont contribué au désenclavement des territoires, à travers le brassage d'habitants qui n'ont pas l'habitude de se rencontrer dans ces lieux et dans ces conditions.

LES ÉVÉNEMENTS :

Soirée musicale

Objectif général :

Permettre aux groupes rouennais de se produire sur scène et de valoriser le travail mené au sein de structures de quartier par des animateurs qui permettent à de nombreux groupes de voir le jour.

Objectif spécifique :

Mettre en réseau les différentes structures de tous les quartiers de Rouen : centres sociaux, associations ou encore équipements municipaux tel que la Maison du Plateau, et de faire se rencontrer des groupes issus des différents quartiers de la Ville et de styles musicaux variés.

La soirée s'est déroulée le 23 juillet, à partir de 18h, et a réuni, pour l'organisation, les services de la Ville, la Maison du Plateau et une association du quartier (Chant 2 Vision), et, sur scène, huit groupes dont la majorité issue de différents quartiers de la ville. Le public touché - 400 personnes environ - était essentiellement composé de jeunes Rouennais venus de différents quartiers.

Projections en plein air : Ecran Total

Objectif général:

Mettre en place un événementiel fort, à une période de l'année ou le public est disponible et demandeur d'événement.

Les objectifs spécifiques :

La dynamique partenariale

Le but est de travailler de façon partenariale avec les associations situées sur le territoire des Hauts de Rouen. En effet, l' « espace village », principalement organisé autour de tentes situées à proximité du lieu de projection, leur est réservé. Elles y proposent divers services de restauration (plats chauds, boissons, confiseries...) et en font ainsi un véritable espace de détente et de convivialité

Cette mise en œuvre permet également de travailler directement avec des professionnels du monde de l'audio-visuel, qui participent à faire de l'évènement une offre culturelle de grande qualité dans un cadre original.

L'écran numérique, de 6 mètres par 3.50 mètres, permet à chacun de profiter d'un moment de cinéma unique. En effet, il offre la possibilité de diffuser des films de jours comme de nuit, et permet ainsi d'adapter la programmation et les horaires de projection à tout type de public (3 séances par soir : une à 18h, suivie d'une à 20h et la dernière vers 22h).

La valorisation des quartiers

Le lieu choisi pour les projections est une plaine, bordée d'arbres, à l'abri des nuisances générées par la route. De plus, les Hauts de Rouen sont des quartiers entourés par une ceinture verte et possédant une qualité environnementale certaine. Cela permet aux habitants de l'agglomération de découvrir des espaces arborés souvent méconnus.

Enfin, il s'agit d'un événementiel fort et attractif, au cœur de l'été, qui permet de faire venir des habitants de l'agglomération qui ne connaissaient pas ces quartiers fortement enclavés.

La valorisation des habitants, de leur parcours : les « Travaux de mémoire » Les « Travaux de mémoire » ont été initiés par le GIP-GPV de Rouen à partir de la fin de l'année 2005. Financés par la Ville de Rouen et l'ANRU, ces projets sont parties prenantes de la démarche globale de rénovation urbaine et d'accompagnement social menée sur les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

A la jonction entre « l'humain » et « l'urbain », ils visent à recueillir de manière sensible l'expression des habitants de ces quartiers, leur histoire, tout en cherchant à mettre en perspective cette expression avec des regards extérieurs (artistes, universitaires, etc).

Parmi les matériaux recueillis depuis le début des « Travaux de mémoire », plusieurs films documentaires ont été réalisés, dont quelques extraits ont été projetés entre chaque séance.

Les projections se sont déroulées les 24 et 25 juillet 2010, au cœur du quartier de la Lombardie, devant environ 200 spectateurs par séance.

Festival des arts de rue : les Arts des Hauts

Objectif général:

Mettre en place un événementiel fort, valorisant, contribuant fortement à la venue d'habitants extérieurs au quartier et au mélange des publics

Les objectifs spécifiques :

- Contribuer à l'animation culturelle sur les territoires des Hauts de Rouen lors de la période estivale
- Faire connaître aux habitants des Hauts de Rouen les arts de la rue
- Valoriser les quartiers et leurs habitants par l'organisation d'un évènementiel à vocation intercommunale
- Contribuer au désenclavement de ce territoire

Ce festival s'est déroulé le dernier week-end d'août, les 27 et 28 août, sur la place du Châtelet.

L'Atelier 231 (Centre National des Arts de la rue) a été missionné pour proposer une programmation adaptée aux objectifs et au public visé.

Les partenaires associatifs et les habitants bénévoles ont été mobilisés quant à eux sur l'organisation du repas et ont été intégrés à l'équipe en charge de l'organisation de l'événement.

Ce sont en moyenne 300 personnes par soirée, issues des Hauts de Rouen et du reste de la ville, qui ont assisté aux spectacles proposés.

→ Ces trois évènements ont été des moments importants en terme d'animation locale, de rencontre d'habitants des quartiers et de l'extérieur, de valorisation de ces territoires et de leurs acteurs.

Ces actions culturelles à caractère évènementiel jouent donc un rôle essentiel en matière de développement social urbain.

LE PLOT HR, PÔLE DE RÉSIDENCES D'ARTISTES SUR LES HAUTS DE ROUEN

A l'initiative de l'Ecole Régionale des Beaux Arts de Rouen, un pôle de résidences d'artistes a été mis en place en novembre 2006 dans un appartement du Plot 16 des « Verre et acier » à la Grand'Mare. Une dizaine d'artistes ont ainsi été invités à créer des projets qui s'inscrivent dans le contexte particulier des grands ensembles urbains.

L'ouverture en octobre 2010 du PLOT HR, situé dans une case commerciale du centre de la Grand'Mare, a apporté une nouvelle dimension au projet développé jusqu'ici sans lieu attitré.

Ce nouveau lieu a été l'occasion pour la Ville (Direction du développement culturel), en partenariat avec l'Ecole des Beaux Arts de Rouen (ERBA), de proposer aux habitants des Hauts de Rouen une expérience privilégiée avec des artistes contemporains d'envergure nationale voire internationale, dans le cadre d'un dispositif unique à Rouen.

Objectifs généraux

Le PLOT HR s'inscrit dans la politique culturelle d'aménagement du territoire et de proximité de la Ville de Rouen, qui vise à offrir à chaque habitant, au plus près de chez lui, un accès à la culture et à la création artistique d'aujourd'hui.

Il marque la présence pérenne de la municipalité dans le quartier et, offrant la possibilité de relations durables entre des artistes et des habitants, constitue un formidable outil d'éducation et de sensibilisation à la création contemporaine autant qu'un facteur de lien social dans le quartier.

Objectifs spécifiques

Le PLOT HR poursuit ainsi plusieurs objectifs spécifiques :

- développer une action éducative visant à rendre visible et accessible la création contemporaine et le travail des artistes à travers les démarches et les œuvres des artistes accueillis aux habitants des Hauts de Rouen ;
- participer à la vie du quartier, en lien avec les autres acteurs du quartier (association de commerçants ou associations, culturelles, établissements culturels, etc);
- investir de façon poétique et artistique un lieu atypique dans un environnement urbain sensible et amener un nouvel éclairage sur cet environnement ;
- soutenir la création contemporaine en offrant à un artiste les moyens de créer une œuvre ou un projet, nourri par des expériences et des rencontres particulières ;
- tisser des liens entre la scène artistique rouennaise et des artistes venus d'ailleurs.

Le projet

L'activité du PLOT HR s'inscrit dans le dispositif désormais classique des résidences d'artistes, qui visent à favoriser la création artistique, en proposant à des artistes des espaces et des temps de recherche et de création.

L'objet de la résidence est défini avec l'artiste, en fonction de sa démarche de création et du contexte dans lequel s'inscrit la résidence – ici le quartier de la Grand'Mare.

Le PLOT HR accueille trois résidences d'artiste par an. Selon les projets des artistes et le rythme des études, celles-ci se déroulent sur une durée de trois semaines à deux mois.

Choix des artistes

Les artistes invités par l'ERBA dans le cadre de cette résidence sont choisis car leur démarche artistique semble pertinente par rapport au quartier dans lequel elle se déroule : ils ont développé des projets de création participatifs associant des publics divers en tant qu'acteurs des projets ; ils inscrivent leur pratique dans le champ social, sans être dans un rapport documentaire au réel, mais pour y puiser de quoi nourrir leur création ; ils n'envisagent pas l'art comme une activité isolée de la vie mais en continuité avec elle.

Modalités d'association des publics

Afin d'assurer le développement du projet au plus près du quartier et de ses habitants, des partenaires ont été identifiés et sont régulièrement informés et sollicités : la radio HDR, le collectif animation, l'association des commerçants de la Grand'Mare, le conseil de quartier, le local jeune du centre Malraux, la bibliothèque de la Grand'Mare.

Pour chaque résidence, des actions de sensibilisation sont organisées :

- une rencontre avec l'artiste et une visite de son atelier sont proposées aux habitants et aux différents acteurs du quartier (conseil de quartier, association des commerçants, associations, acteurs publics);
- un document imprimé présentant le travail de l'artiste et annonçant la rencontre est diffusé dans le quartier (commerces, bibliothèque, centre socio-culturel, ...);
- dans le cadre du partenariat avec la radio HDR, l'artiste accueilli en résidence présente son projet, en participant aux émissions de la radio ;
- une proposition est faite par ou avec l'artiste, afin de rendre visible son projet dans l'espace du PLOT HR (exposition, projection, ...);
- des actions d'éducation artistique et culturelle et de sensibilisation sont imaginées pour les enfants et les adolescents avec des établissements de proximité (école Dolto, collège Giraudoux,...) et avec les établissements scolaires de la ville dans le cadre du CLEAC (contrat local d'éducation artistique et culturelle) ;
- un événement clôturant chaque résidence est organisé afin de présenter le travail réalisé durant la résidence.

En fonction de la démarche des artistes invités, des projets participatifs sont développés en lien avec les acteurs du quartier. Les publics seront alors ciblés selon le projet et en lien avec les structures relais identifiées.

Enfin, le PLOT HR accueille également des expositions, faisant ou non suite à une résidence. Le lieu est alors ouvert aux publics selon le même rythme que les lieux de diffusion équivalents (3 à 4 après-midi par semaine).

L'inauguration du PLOT HR

Développant une pratique artistique de l'absurde et de l'éphémère, Vincent Ganivet crée des œuvres à partir de matériaux bruts, d'objets et de phénomènes quotidiens détournés de leur fonction initiale. Diplômé de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts de Paris en 2003, Vincent Ganivet expose régulièrement ses œuvres monumentales en France – dans les Modules du Palais de Tokyo en 2007 et 2009, entre autres – et à l'étranger. Il est récemment entré dans les collections du Fnac, des Frac Ile-de-France et Poitou-Charentes.

Premier artiste accueilli en résidence au PLOT HR, Vincent Ganivet a produit un événement participatif et spectaculaire, sur le parvis André Malraux : Domino cascade pour lequel il a utilisé 3 000 parpaings disposés comme un jeu de dominos, pour un parcours total de 1 500 mètres.

Domino Cascade a été l'occasion d'inaugurer les nouveaux locaux du PLOT HR, pôle de résidences artistiques de l'ERBA à la Grand'Mare.

Echo ludique, clin d'œil malicieux aux renouvellements urbains et aux transformations des Hauts de Rouen, le projet a offert aux habitants l'opportunité de se réapproprier ces quelques mètres carrés de béton, situés au cœur du quartier de la Grand'Mare.

Ainsi, une cinquantaine d'habitants ont participé au projet : en échangeant avec l'artiste sur le tracé du parcours de parpaings et en installant les parpaings eux-mêmes. Les volontaires ont été contactés grâce au collectif Animation, à l'association des commerçants du centre commercial de la Grand'Mare, au conseil de quartier et aux contacts nombreux noués avec les associations et les acteurs du quartier par l'ERBA, la Ville de Rouen et Rouen Seine Aménagement.

Au final, ce sont 300 personnes (habitants du quartier et du centre ville) qui ont assisté à la performance le samedi 16 octobre, à 17h.

LE PÔLE CULTUREL GRAMMONT, PILIER DE L'OFFRE CULTURELLE SUR LE QUARTIER GRAMMONT :

Le Pôle culturel Grammont et sa bibliothèque Simone de Beauvoir, mais aussi son espace d'exposition et son auditorium ont ouvert leurs portes au public le 6 novembre 2010. Le quartier Grammont dispose d'un équipement (bibliothèque tous publics de 800 m² au 2e étage du pôle culturel) ainsi que d'une ouverture culturelle inédits.

La Direction du Développement Culturel s'est attachée, tout au long de l'année 2010, en amont et en aval à l'ouverture du lieu, à préparer au mieux cette ouverture avec pour objectif une appropriation par les habitants et les acteurs du quartier de ces lieux et de l'offre culturelle proposée.

Plusieurs actions de médiation ont été mises en place dans le quartier : visites de chantier, avant ouverture, et de la bibliothèque, après ouverture ; réunions d'information pour les acteurs de la vie du quartier ; intervention hebdomadaire d'une médiatrice du livre dans la structure petite enfance du quartier ; réalisation de planches de bande dessiné avec les élèves d'une classe de l'école élémentaire Balzac ; participation à la fête de quartier et à Récrés d'été, dans le parc Grammont ; atelier d'écriture dans le centre social ; programmation d'événements à l'ouverture (séances de conte tous les mercredis, expositions sur l'histoire du quartier, la BD, le cinéma, projections de films, concerts, rencontres avec des auteurs, ...) ; campagne d'information avec affiches Decaux, dépliant de présentation, envoi du Texto dans les foyers du quartier ; invitation des habitants à l'inauguration.

De nombreux liens ont été créés avec l'ensemble des acteurs du quartier, notamment le centre social, l'école Balzac, le collège Camille Claudel, la structure d'accueil petite enfance Terre des enfants, l'antenne sociale CAF. Cela a permis d'expliquer et montrer aux habitants ce à quoi ils pourraient avoir désormais accès et comment utiliser cette nouvelle offre.

Cela a aussi été l'occasion d'élaborer un projet pour la structure adapté au mieux aux attentes des habitants.

Cet important travail mené en amont a contribué à ce que le Pôle culturel Grammont et en particulier la bibliothèque soient très rapidement fréquentés par les habitants du quartier.

De novembre à décembre 2010, une programmation culturelle riche a été proposée : la bibliothèque a accueilli 5 expositions, 4 spectacles vivants, 2 concerts, 6 projections, 2 rencontres et 2 ateliers.

Il est important de souligner l'attrait de cette nouvelle offre à l'échelle de la Ville ; en effet, le pôle culturel Grammont a contribué fortement à désenclaver le quartier et à en transformer l'image, venant ainsi appuyer la dynamique enclenchée depuis plusieurs années dans le cadre du Grand Projet de Ville qui a renouvelé très fortement la structuration de ce territoire (nombreuses démolitions-reconstructions et réhabilitations, nouvelles voiries, création d'équipements structurants...).

En 2010 la Ville de Rouen s'est donc pleinement saisie du levier que peut représenter la culture en matière de développement social urbain et cette dynamique est vouée à se poursuivre et se renforcer en 2011.

Les moyens et les coûts des actions culturelles développées sur les territoires ZUS

- La soirée concert a représenté un coût de 24 000€ (coût ne tenant pas compte des moyens logistiques fournis par la Ville, de la médiation sur site, du temps de coordination du projet).
- Le cinéma en plein air a représenté un coût de 29 400€ (coût ne prenant pas en compte les moyens logistiques de la Ville, la médiation sur site et l'ensemble du travail de coordination du projet)
- Le festival les Arts des Hauts a représenté une dépense de 80 000€, montant ne prenant pas en compte des dépenses assurées par la Ville telles que la communication, les moyens logistiques, la médiation sur site et le travail de coordination du projet.
- Plot HR : le budget pour une année de fonctionnement est de 54 000€. Cette action bénéficie d'une recette CUCS de 27 000€. Le reste des dépenses étant pris en charge par la Ville (7 000€) et l'ERBA (20 000€, dont dotation DRAC).

- Bibliothèque Simone de Beauvoir : Budget d'acquisition 2010 : 33 500€

Budget médiation : 57 000€

- Valorisation du temps de travail d'un agent de la Direction du Développement Culturel (catégorie A - 20% d'un temps plein) : 8000€

C- La Zone Franche Urbaine:

La zone franche urbaine de Rouen concerne le territoire des Hauts de Rouen.

C'est la direction de la Dynamique territoriale qui est chargée de son développement.

Pour 2010, les principaux éléments de bilan de la ZFU de Rouen sont les suivants:

- Poursuite de la restructuration et de la commercialisation du Centre Commercial de la Grand Mare
- Mise en place d'animations commerciales au centre commercial de la Grand Mare
- Poursuite de la commercialisation de l'Alpha : commercialisé à 80 % fin 2010 mais taux en baisse en 2011 suite au départ de la Poste (70% au 6 septembre 2011)
- Création d'une nouvelle association des entrepreneurs de la ZFU : Rouen Ecoactive
- Reconversion de l'ancien bureau de Poste de la Grand Mare en espace de bureaux (7 bureaux de 10 à 15 m²) pour favoriser l'accueil de créateurs d'entreprises et Très Petites Entreprises (TPE).
- Lancement des travaux relatifs à la construction de 3 bâtiments d'activités Avenue des quatre Cantons (bâtiments construits par 3 investisseurs pour leur propre besoin).

La direction de la dynamique territoriale a mobilisé en 2010 un chargé de mission à temps plein sur la zone franche urbaine.

D-LES MISSIONS PORTEES PAR LE GIP GPV:

Le Groupement d'Intérêt Public du Grand Projet de Ville a vu ses missions évoluer en 2010, ceci du fait de la reprise par la Ville d'un certain nombre de missions qui étaient portées auparavant par ce GIP.

Le GIP GPV a eu pour rôle en 2010 de mettre en oeuvre, avec tous les services municipaux et les partenaires, la politique de la Ville dans les quartiers situés en GPV, dans le cadre de la convention de Renouvellement Urbain avec l'ANRU

Le directeur du GIP GPV a animé tout au long de l'année une équipe projet GPV réunissant l'ensemble des agents du GIP et les services de la Ville concernés par ce projet : direction des Temps de l'Enfant, direction de la solidarité et de la cohésion sociale, direction de la démocratie participative, direction de l'aménagement urbain, direction de la dynamique territoriale, direction du développement culturel, direction de la communication...

Il s'agissait ainsi de veiller à ce que le projet soit partagé par tous et que chacun y contribue de façon pertinente et cohérente.

Par ailleurs, le GIP GPV a continué à assurer en direct plusieurs missions dont la gestion urbaine de proximité, axe à la charnière du volet urbain et du volet social du GPV.

La mise en œuvre de la gestion urbaine de proximité en 2010 :

Un salarié du GIP GPV est désormais missionné sur la gestion urbaine de proximité.

Le bilan de cette mission en 2010 a été le suivant :

- Amélioration de l'entretien des espaces extérieurs
- Un impact important du projet urbain sur les charges de gestion,
- une nouvelle répartition du foncier avec une augmentation de surface à gérer pour la ville.
- Des difficultés de gestion des phases chantier avec des limites foncières instables et des décalages de planning.

La gestion des déchets : Les décalages entre le planning de la CREA et les projets urbains pénalisent la qualité de vie des habitants

- Journée de sensibilisation GUP le 24 septembre 2010- Evaluation

Les points de vigilance :

- Mise à jour des contrats avec les régies de guartier
- Travaux de maintien des bâtiments municipaux (CVS, Chapelle)
- Veille sur les dysfonctionnements pour les quartiers des Hauts de Rouen à mettre en place.
- La mise en oeuvre des demandes de signalétique est à améliorer
- L'organisation des chantiers n'offre pas un niveau de clarté suffisant pour assurer correctement les circulations des riverains et leurs stationnements

Le GIP GPV a eu pour autres chantiers en 2010, après l'avenant 2 signé en juillet 2009, la négociation d'un avenant local (n°9) avec l'ANRU pour une prorogation de délai et des « ajustements» ; celui-ci a été signé officiellement le 29 juillet 2010.

Le GIP GPV a aussi travaillé sur l'organisation du transfert du portage du PRE sur le plan financier vers le CCAS ;

Enfin il a engagé un travail destiné à organiser la clôture à venir du GIP GPV.

Les moyens et les coûts du GIP GPV :

Les comptes 2010 du GIP ont été arrêtés par le conseil d'administration du 15 avril 2011 Il en ressort un montant de

- charges de 2 924 294 €
- produits de 3 461 918 €

La participation de la Ville au fonctionnement du GIP GPV a été de 1 068 916 € en 2010.

Les autres recettes du GIP ont été

ANRU: 161 967 €
ACSE: 920 550 €
ETAT: 44 170 €
Agglo: 51 150 €
Europe: 84 378 €
Divers: 15 550 €

- Produits exceptionnels: 137 764 €

L'ensemble des actions, missions, projets présentés ci-dessus représentent les interventions les plus visibles en matière de développement social urbain menées par la Ville de Rouen en 2010.

Il faut toutefois rappeler que la Ville a développé de nombreuses autres missions qui contribuent quotidiennement au développement social urbain. Il est important de rappeler que les territoires ZUS de Rouen sont particulièrement bien dotés en services et équipements qui oeuvrent quotidiennement au bénéfice des habitants. Pourraient donc aussi être mentionnées les actions proposées par le service jeunesse de la Ville à travers la maison de quartier du Plateau, le centre Malraux, le centre Texier, le contrat partenaires jeunes ; mais aussi le partenariat renforcé entre la direction de la vie sportive et les clubs sportifs qui jouent un rôle fondamental sur ces territoires, le travail de la Direction de la Communication qui oeuvre à la revalorisation de ces territoires tout au long de l'année et qui publie un journal spécifiquement dédié aux quartiers des Hauts de Rouen et Grammont: Ma Ville....